

Bilan de la qualité de l'eau potable - Verrières Saint-Alexandre 2019


Information générale

Nom de l'installation de distribution :	Verrières Saint-Alexandre
Numéro de l'installation de distribution :	90313735 (puits) et X0011475 (réseau)
Nombre de personnes desservies :	63
Date de publication du bilan :	28 février 2020


Responsable légal de l'installation de distribution

Nom : M^e Catherine Bouchard

Préparé par

Nom : Éric Charlebois
Fonction : Technicien contrôle-qualité des eaux
Coordonnées : echarlebois@granby.ca/450-361-6098
Signature : 

Approuvé par

Nom : Hugo Noël, ing.
Fonction : Coordonnateur Division traitement des eaux
Coordonnées : hnoel@granby.ca/450-776-8363
Signature : 

1. Analyses microbiologiques réalisées sur l'eau distribuée en 2019

Paramètres analysés	Lieu de prélèvement	Échantillons exigés par le RQEP ¹	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ²
Coliformes totaux	réseau	24	54	0
E. Coli	réseau	24	54	0
Entérocoques	puits	12	49	0
E. Coli	puits	12	49	0
Coliphages F-spécifiques	puits	0	20	1

¹Articles 11, 12 et 21.1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

²Paramètres microbiologiques de l'annexe 1 du RQEP

1.1 Présence microbiologique

Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Paramètre analysé	Respect du RQEP
14 janvier 2019	114, rue Milan (puits)	Coliphages F-spécifiques	Non

Note explicative du ou des non-respect(s) du RQEP :

L'analyse du 14 janvier 2019 d'un échantillon prélevé au puits des Verrières Saint-Alexandre situé au 114 rue Milan a révélé la présence de virus Coliphages F-spécifiques. La laboratoire accrédité a confirmé la présence de virus Coliphages F-spécifiques le 17 janvier 2019. Immédiatement, un avis d'ébullition a été déployé et le puits a été fermé. Des travaux de désinfection ont été réalisés le 17 et 18 janvier et d'autres échantillons ont été prélevés suivants les travaux. Les résultats de laboratoire du 21 janvier 2019 ont démontré l'absence de virus Coliphages F-spécifiques et la conformité du puits selon le RQEP. L'avis d'ébullition a été levé dans le secteur concerné.

2. Analyses des substances inorganiques réalisées sur l'eau distribuée en 2019

Paramètres analysés	Échantillons exigés par le RQEP ³	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ⁴
Antimoine	1	2	0
Arsenic	1	2	0
Baryum	1	2	0
Bore	1	2	0
Cadmium	1	2	0
Chrome	1	2	0
Cuivre	2	2	0
Cyanures	1	2	0
Fluorures	1	2	0
Nitrites + nitrates	4	4	0
Mercure	1	2	0
Plomb	2	2	0
Sélénium	1	2	0
Uranium	1	2	0

³Articles 14, 14.1 et 15 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

⁴Paramètres concernant les substances inorganiques de l'annexe 1 du RQEP

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

3. Analyses de la turbidité réalisées sur l'eau distribuée en 2019

Paramètre analysé	Échantillons exigés par le RQEP ⁵	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ⁶
Turbidité	12	25	0

⁵Article 21 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

⁶Paramètres concernant la turbidité de l'annexe 1 du RQEP

3.1 Informations sur le ou les dépassement(s) du RQEP

Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Résultats

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

--

4. Analyses des substances organiques réalisées sur l'eau distribuée en 2019

4.1 Trihalométhanes

Paramètre analysé	Échantillons exigés par le RQEP ⁹	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Moyenne annuelle des résultats trimestriels ¹⁰ (Norme ≤ 80 µg/L)
Trihalométhanes totaux	4	4	60,2

⁹Article 18 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

¹⁰Paramètres concernant les substances organiques de l'annexe 1 du RQEP

Note explicative sur le dépassement de la moyenne annuelle des résultats trimestriels :